



Annexe 9

Recommandations pour les affiches (Comités techniques)

Les affiches des Comités techniques résument leurs activités et présentent leurs productions aux délégués du Congrès. Ces affiches seront présentées dans le hall d'exposition du mardi 3 novembre au vendredi 6 novembre 2015.

Toutes les affiches seront composées de la manière suivante :

- buts (pas plus de 100 mots),
- membres (nombre de membres nommés -ou actifs-, nombre de pays et d'organisations internationales),
- résumé du programme de travail 2008-2011 (pas plus de 200 mots),
- séminaires et autres événements,
- productions :
 - liste et courte description des rapports techniques,
 - liste des articles dans *Routes/Roads* et autres publications,
- de 3 à 5 photographies en lien avec les activités du Comité (résolution 300 dpi).

L'affiche devra être produite en trois langues : anglais, français et espagnol. Les Comités techniques sont responsables de la traduction.

Le contenu des affiches préparées par les Comités techniques doit parvenir au Secrétariat général de l'AIPCR **avant le 28 février 2015**.